



Par dépôt électronique et courriel

Le 23 mars 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) souhaite aviser la Régie de l'énergie (la Régie) qu'il lui sera impossible de déposer ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants à l'intérieur du délai prévu.

Cette situation découle tout d'abord du nombre de questions reçues, soit 306, lequel est beaucoup plus important qu'anticipé. Ces questions visent également un nombre restreint de sujets, sollicitant ainsi les mêmes ressources. Certaines de ces ressources ont, de plus, été amenées à travailler sur les réponses aux demandes de renseignements dans le cadre de la phase 2 du dossier R-4041-2019 qui devaient être déposées le 19 mars 2021, ce qui a ralenti le processus.

En ces circonstances, le Distributeur demande respectueusement à la Régie de prolonger le délai pour le dépôt des réponses aux demandes de renseignements jusqu'au 31 mars 2021 à 16h. Le Distributeur déploiera toutefois tous les efforts afin d'être en mesure de déposer ses réponses aux questions de la Régie et des intervenants préalablement à cette date.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/jg

c.c. intervenants (par courriel seulement)